

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FOURNISSEUR

Nom Fournisseur/Marque(s)

1 - Mesurez-vous votre bilan carbone ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, avez-vous un plan de réduction de celui-ci ? Oui ☐ Non ☐

Sous quelle forme ? (Joindre votre plaquette RSE si nécessaire).

2 - Êtes-vous certifiés / évalués / adhérents ? (Labels – Normes) pour vos outils industriels (usines- plateforme-transports) et/ou vos produits .
Merci de nous faire parvenir les certifications.

3 - Analysez-vous le cycle de vie de vos produits / services ? Oui ☐ Non ☐

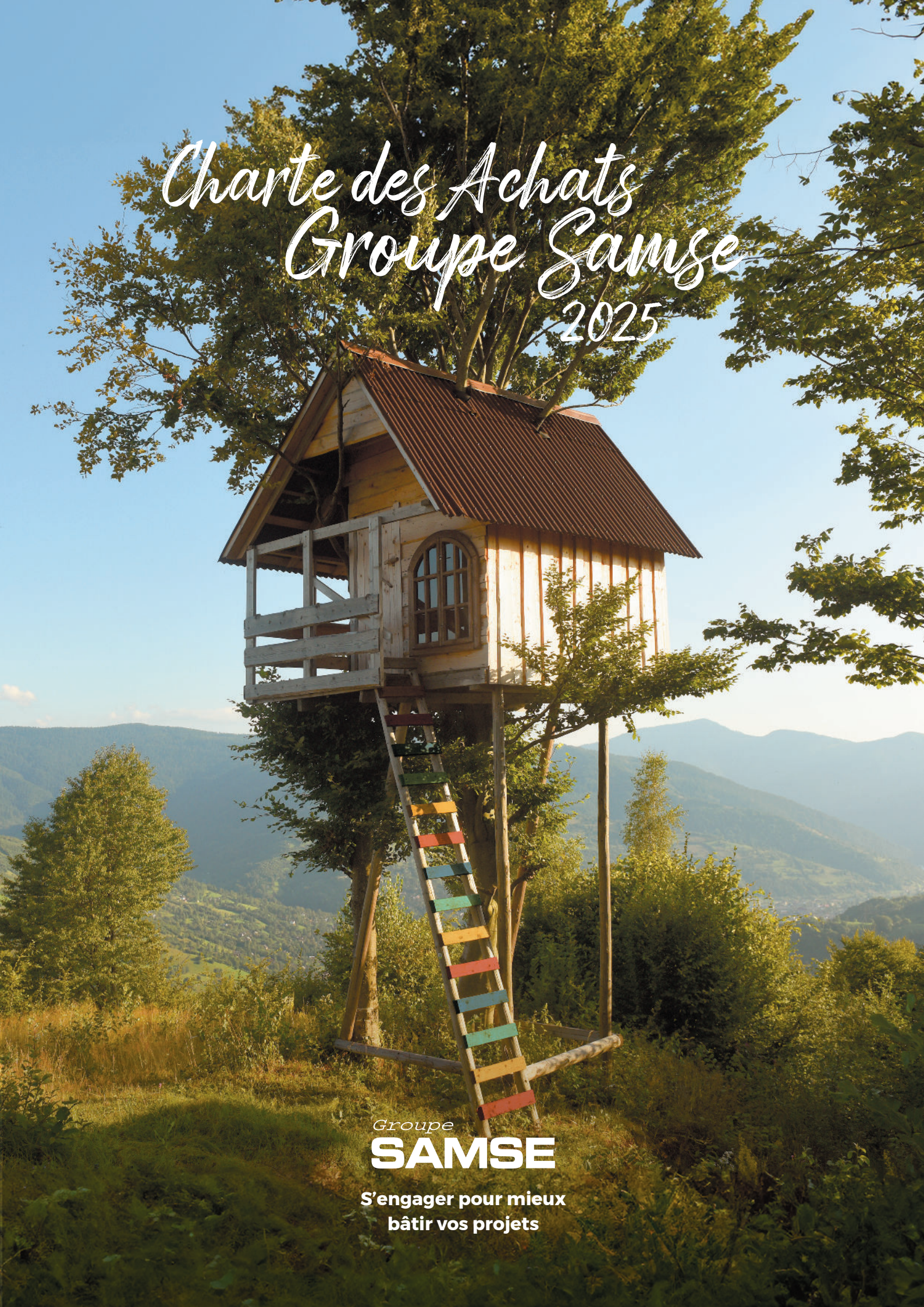
Suivant quel référentiel ?

4 - Avez-vous un plan de réduction de vos emballages ? Oui ☐ Non ☐

5 - Travaillez-vous sur des projets d'éco-conception ? Oui ☐ Non ☐

Sur quelles gammes de produits ?

6 - Quelle part de votre offre produit est fabriquée (plus de 50% VA) en France



La Charte des Achats du Groupe Samse est une invitation à la coopération, à l’innovation et à l’action, avec Audace et Proximité.

Tous les indicateurs le dénombrent, les pénuries de matière premières non renouvelables sont devant nous. Les déstabilisations des systèmes écologiques et environnementaux, économiques, logistiques, sociétaux, s’additionnent et s’amplifient. Nous devons accompagner les transitions écologiques et énergétiques.

Pour cela, des industries se structurent (énergies renouvelables, solution d’isolation et de gestion du cycle de l’eau, gestion des déchets et recyclage, réemploi), des processus de mesure (Analyse du Cycle de Vie, impact sur la biodiversité) sont créés. Des technologies nouvelles apparaissent (tri moléculaire des plastiques, captation de CO2) et l’investissement pour passer d’un modèle de production extractif à un modèle plus linéaire n’a jamais été aussi dynamique (économie de la fonctionnalité, efficience des moyens grâce à l’impression 3D, automatisation, production de proximité, etc…)

Pour relever ces défis et saisir les opportunités, nous vous proposons de travailler suivant votre activité, vos produits, sur les caractéristiques et enjeux dominant dans votre filière.

Ainsi, en complément des éléments signifiés dans l’article 8 du contrat cadre, relatif aux règles sociales, environnementales et éthiques, la démarche d’achat

responsable vise à expliquer les leviers sur lesquels le Groupe Samse s’appuie afin de sélectionner des fournisseurs et des produits qui répondent à des critères de performance environnementale et économique, de sécurité, et d’éthique.

Avec vous, nous souhaitons ainsi contribuer à la préservation des ressources naturelles, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la filière BTP, à la promotion de l’économie circulaire, à la protection de la santé et du bien-être des salariés et des usagers. Dans une recherche de cohérence et de coopération entre toutes les parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, clients, consommateurs) vers plus de responsabilité, nous invitons nos fournisseurs à partager notre vision et à s’engager avec nous dans cette démarche, en adhérant à la présente charte et en mettant en œuvre les actions nécessaires pour la respecter et améliorer sans cesse ses divers points

La Charte des Achats du Groupe Samse est une invitation à la coopération, à l’innovation et à l’action, avec Audace et Proximité. Pour ensemble transformer nos modèles économiques et ouvrir des opportunités complémentaires à nos collaborations actuelles.



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

Nom du fournisseur

/ Groupe Samse

En complément des éléments signifiés dans l’article 8 du contrat cadre, relatif aux règles sociales, environnementales et éthiques, le fournisseur s’engage à :

1 - Emballages et suremballages

- ☐ Supprimer les emballages et suremballages « superflus ».
- ☐ Favoriser les emballages réutilisables, recyclables du master colis au conditionnement produit.
- ☐ Accompagner, la suppression des plastiques d’emballage et de conditionnements non recyclables ou non réutilisables.

2 - Analyse du Cycle de Vie

- ☐ Proposer des produits écoconçus et/ou dont les ACV sont certifiées par des normes ou certifications reconnues.
- ☐ Proposer des produits décarbonnant ou à basse intensité carbone et/ou aux Analyses de Cycle de Vies connues (base Inies, Adème).

3 - Allongement de la durée d’usage

- ☐ Travailler avec le Groupe Samse, pour les Référencements éligibles (liste à préciser), les critères communément acceptés par différents labels ou indices :
 - Critères de Durabilité,
 - Critères de l’Indice de Réparabilité,
 - Disponibilité des pièces détachées,
 - Densité du Réseaux de réparateurs.
- ☐ Proposer des offres de réparation (SAV) afin de favoriser la prise en charge des produits réparables, voire l’auto-réparation.
- ☐ Prendre en charge ou soutenir la collecte et la mise à disposition de matériaux/produits réemployables.

4 - Aspects environnementaux de l’outil de production

- ☐ Faire tendre son outil de production vers les meilleures normes nationales et internationales sur la sécurité.
- ☐ Mettre en place une norme, un référentiel reconnu sur son outil industriel. La norme/ référentiel doit couvrir les impacts économiques, sociaux et environnementaux sur son territoire. NB : (à compléter sur la Fiche d’Informations Fournisseur au verso).

Date :

Signature :